

L'ECHO¹⁰⁶ ALBANAIS

OCTOBRE 2026

*Les séniors
à l'honneur*

Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h15
Fermée le jeudi - Samedi : 9h - 12h

Le service urbanisme est ouvert :

Lundi, mardi et vendredi
de 13h30 à 17h15

Tél. 02 96 32 98 98

www.saintalban.fr - mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au mercredi, vendredi :
8h30-12h - Fermée le jeudi
Samedi : 9h-12h

Tél. 02 96 32 98 98

Bibliothèque

Mercredi : 15h - 17h30
Vendredi : 16h30 - 18h
Dimanche : 10h30 - 12h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie
la plus proche de chez vous,
les coordonnées de la pharmacie
de garde y seront affichées.
En cas d'urgence, Tél. 15 ou 3237

Permanences

Puéricultrice PMI et Assistante Sociale

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14h à 16h30 sans rendez-vous
sur le site de Lamballe Terre & Mer
à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Madame Laurianne BERTRAND,
assistante sociale, sur rendez-vous
les mardis et jeudis matins
(Rue Clémenceau à Pléneuf-Val-André).

Tél. 02 96 50 10 30

Permanences Mission Locale

Permanences à la Communauté
d'Agglomération de Lamballe
Terre & Mer à SAINT-ALBAN
Rue Christian de la Villéon

Tél. 02 96 50 84 50

Conciliatrice de justice

Permanences 1 fois par mois le mercredi.
Prise de rendez-vous auprès de la Mairie
au 02 96 32 98 98

France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor

APCA Association de Parkinsoniens des Côtes d'Armor

Tél. : 07 88 51 63 61

parkinson22@orange.fr

www.parkinson22.fr

ÉDITO



Chères Albanaises, chers Albansais,

Le mois de septembre a marqué le retour du rythme habituel, l'heure des retrouvailles et de la reprise pour toutes et tous. Mais la rentrée est avant tout le moment privilégié de nos enfants. Qu'ils franchissent pour la première fois le seuil de la maternelle ou qu'ils retrouvent le chemin des grands bancs, je souhaite une excellente année scolaire aux élèves, aux équipes enseignantes et au personnel communal des deux établissements de notre commune : l'école François Levavasseur et l'école Saint-Guillaume.

Ces deux écoles constituent le cœur battant de notre vie locale et le socle de l'apprentissage de nos jeunes citoyens.

Toutefois, cette rentrée s'est accompagnée d'une réalité que nous ne pouvons ignorer. Par courrier du 13 avril dernier, l'inspection académique a informé la commune de la suppression d'un poste d'enseignant à l'école publique François Levavasseur. La nouvelle équipe municipale a immédiatement rencontré l'équipe éducative et les représentants des parents d'élèves et est intervenue auprès de l'inspection académique.

La baisse progressive des effectifs scolaires est la conséquence directe d'un phénomène démographique global, mais ses répercussions touchent directement la vitalité de notre commune.

Face à cette situation, la municipalité refuse la résignation. Préserver nos écoles, c'est maintenir la vie, le dynamisme et les services au sein de notre commune.

Pour inverser cette courbe et donner l'envie à de nouvelles familles de poser leurs valises chez nous, la municipalité s'engage à impulser une dynamique globale :

- **Favoriser l'accueil de nouveaux habitants** : Faciliter le parcours résidentiel des jeunes ménages en travaillant sur l'attractivité globale du cadre de vie et du logement sur le territoire.
- **Soutenir le cadre de vie local** : Entretenir et valoriser nos infrastructures locales pour offrir un environnement accueillant, convivial et sécurisant au quotidien.
- **Agir en synergie avec nos partenaires** : Collaborer étroitement avec les instances intercommunales et les acteurs locaux pour renforcer l'offre globale de services, d'équipements et d'animations à destination des familles.

Attirer de nouveaux habitants et offrir à nos jeunes enfants un cadre d'épanouissement optimal est un travail de longue haleine qui nécessite la mobilisation de tous. Ensemble, donnons à notre commune les moyens de se renouveler et de construire sereinement son avenir.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel automne placé sous le signe du dynamisme et du bien vivre ensemble.

Xavier, votre Maire

Directeur de la publication : Xavier MERPAULT, Maire

Crédit Photos : Alain Rouxel

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2026



ÉTAT CIVIL

MARIAGE

- 22 août : Céline STUDER et Kevin MICHELS

DÉCÈS

- 15 juillet : Jean Baptiste GROGNEUF
- 15 août : Maria LE BOUCHER née MICHEL

URBANISME



PERMIS DE CONSTRUIRE

- LAFLESSELLE François
10, Rue des Potiers
Surélévation d'une maison d'habitation
- TALBOURDET Sophie
La Métairie d'en Bas
Réaménagement et extension d'une longère

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- PIETO Justine
1, Le Tertre Bourboué
Clôture et modification ouverture
- BULLE Patrick et Maryse
12, Allée des Bouleaux - Clôture
- DE STEFANO Jérôme
1, Le Tertre Dobet
Remplacement huisseries et création d'une porte-fenêtre
- HINGANT Dominique
8, Rue des Potiers
Porche d'entrée de maison
- ROUXEL Thibault
40, Rue des Clôtures - Portail de clôture
- SPAETH Josiane
4, Impasse des Genêts d'Or - Carport
- DE STEFANO Jérôme
1, Le Tertre Dobet - Abattage d'arbres
- SCI A&E CROLAIS - CROLAIS Elodie
9 Bis, Rue des Croix Roses
Création de deux ouvertures
- HALNA DU FRETAY Yves et Maryvonne
16, Les Rigaudais
Modification de façades
- LECOUEY Frédérique
19, Chemin des Venelles - Clôture
- COMMUNE de SAINT-ALBAN
19, Rue de l'Eglise
Restauration du mur d'enclos de l'église
- BLANCHET Didier
8, Rue des Tourterelles - Clôture
- GAUBERT Yann
34, Rue du Poirier - Pergola
- RAULT Patrick
8, Rue des Chardonnerets
Remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre

1. Intercommunalité - Résiliation de la convention d'adhésion au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols de Lamballe Terre et Mer

L'instruction des autorisations d'urbanisme a été confiée en 2015 au service commun de Lamballe Terre et Mer. La reprise de ce service et la mutualisation avec la commune de Pléneuf-Val-André sera plus avantageuse en termes de service rendu aux administrés, tant sur les délais et le traitement des dossiers que sur la proximité offerte aux Albais. Des permanences pourront être organisées en mairie de Saint-Alban par un instructeur, en fonction des besoins. Cette nouvelle organisation sera effective à compter du 1^{er} janvier 2027.

Adopté à la majorité - 3 voix contre (Mme BEAUVY, M. PÉCHEU, Mme MILLEVILLE).

2. Entretien de la voirie communale

Chaque année, un programme d'entretien de la voirie est réalisé selon le procédé de « Point à temps automatique ». La société S.P.T.P., située à Ploufragan, a été retenue pour un montant de 27 750 € HT. Adopté à l'unanimité.

3. Aménagements de liaisons cyclables et de sécurité

Dans le cadre de l'aménagement de liaisons cyclables sur la commune en vue de relier le port de Dahouët à Pléneuf-Val-André, il est proposé de confier la mission de maîtrise d'œuvre à la Sarl PLCE - Pascal LEFFONDRE Conseils et Etudes et au co-traitant, la Sarl Ici Demain pour un montant de 12 950 € HT. Adopté à l'unanimité.

4. Rénovation mur d'enceinte de l'église

Le mur d'enceinte de l'église présente de nombreuses dégradations des joints existants, nécessitant la mise en œuvre de travaux de maçonnerie pour éviter tout risque d'effondrement. La société J. Moulec a été retenue pour un montant de 29 118 € HT. Adopté à l'unanimité.

5. Ravalement de bâtiments publics

L'état de plusieurs murs extérieurs de bâtiments publics nécessite de prévoir un ravalement.

Pour faire suite aux travaux de réhabilitation de la salle polyvalente, il est nécessaire de prévoir le ravalement des parties du bâtiment non concernées par les travaux (cuisine et bibliothèque) ainsi que les murs de l'accueil

périscolaire et les boiseries de l'arrière de la mairie.

La société Thierry COLAS a été retenue pour un montant total de 13 193.71 € HT. Adopté à l'unanimité.

6. Budget général : décision modificative n°2

Afin de mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil municipal relevant de la section d'investissement, il convient de procéder à des modifications des prévisions sur certaines opérations (restaurant scolaire, voirie, église, garderie, mairie). Adopté à l'unanimité.

7. Tarifs des repas du restaurant scolaire année 2026-2027

Les tarifs des repas pris au restaurant scolaire, à compter du 1^{er} septembre 2026, sont fixés comme suit. Adopté à l'unanimité.

Elèves, apprentis et stagiaires non rémunérés	3.30 €
Enseignants	7.55 €
Tarif spécial « enfants allergiques »	1.35 €
Repas agents communaux	5.40 €

8. Tarifs de l'accueil périscolaire année 2026-2027

Les tarifs sont fixés, à compter du 1^{er} septembre 2026, comme suit. Adopté à la majorité - 3 abstentions (Mme BEAUVY, M. PÉCHEU, Mme MILLEVILLE).

7h30 à 8h30	1.95 €
16h30 à 17h30 avec goûter	2.87 €
17h30 à 18h30	1.50 €
Par ¼ heure de retard par enfant	4.76 €

9. Tarifs 2026

Les tarifs applicables pour l'année 2026 ont été approuvés lors du Conseil municipal du 17 novembre 2025. Pour répondre à certaines situations, il convient d'ajouter les tarifs suivants :

- Vente de bois de chauffage : 70 € la stère
- Intervention des services techniques pour des situations urgentes motivées par un risque de danger : 45 €/heure. Adopté à l'unanimité.



10. Personnel - Avancement de grade : ratios promus/promouvables

En application du Code général de la fonction publique, il appartient au Conseil municipal, après avis du comité social territorial départemental, de fixer le nombre d'agents pouvant être promus à un grade par rapport au nombre d'agents remplissant les conditions d'accès à ce grade. Un taux d'avancement de 100 % applicable à tous les grades d'avancement possibles dans la collectivité, a été fixé pour la durée du présent mandat. *Adopté à l'unanimité.*

11. Personnel - Modification du tableau des effectifs

Le tableau des effectifs est modifié afin de permettre la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe. *Adopté à l'unanimité.*

12. Formation des élus locaux : droit à la formation et fixation des crédits

Les membres du Conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions. Une formation est obligatoirement organisée au cours de la première année de mandat pour les élus ayant reçu une délégation. Une enveloppe annuelle dédiée à la formation des élus municipaux égale à 6.85% du montant total des indemnités de fonction a été fixée pour l'année 2026. *Adopté à l'unanimité.*

13. Composition des commissions communautaires : désignation des représentants

Commission développement territorial et cadre de vie : M. MERPAULT Xavier et M. HERVÉ Guy (suppléant)

- Commission performance publique et innovation : Mme VENTUROLI Jackie et M. RUAS Olivier (suppléant)
- Commission préservation et production des ressources : M. CORNILLET Pierre et M. GALLERY DES GRANGES Patrick (suppléant)
- Commission lien social et bien vivre : Mme HOUZÉ Magalie et Mme GUEGUEN Anita (suppléante)

Adopté à la majorité – 3 abstentions (Mme BEAUVY, M. PÉCHEU, Mme MILLEVILLE).

14. Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Lamballe Terre & Mer : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant de la commune

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est chargée de procéder à l'évaluation des charges financières dans le cadre de transferts ou de restitutions de compétences entre l'EPCI et les communes-membres. M. MERPAULT Xavier est désigné en qualité de délégué titulaire, Mme VENTUROLI Jackie en qualité de déléguée suppléante auprès de la CLECT. *Adopté à la majorité – 3 abstentions (Mme BEAUVY, M. PÉCHEU, Mme MILLEVILLE).*

15. Désignation des représentants dans les organismes extérieurs

Ont été désignés comme délégués au sein des organismes extérieurs suivants :
Mission locale : Mme BARBEDIEU Chantal
Penthièvre Actions : Mme HOUZÉ Magalie et Mme ROUXEL Chantal (suppléante)
ARIC délégué et ambassadeur : M. RUAS Olivier
Correspondant défense : M. HERVÉ Guy

Correspondant incendie secours : M. LANGLAIS Mathieu
Référént sécurité routière : M. SOREAU Fabien

Adopté à la majorité – 3 abstentions (Mme BEAUVY, M. PÉCHEU, Mme MILLEVILLE).

16. Tirage au sort du jury d'assises pour l'année 2027

La Préfecture demande aux communes de procéder au tirage au sort, sur la liste générale des électeurs, des jurés devant composer le jury d'assises pour l'année 2027. Après tirage au sort, et sous réserve d'examen des demandes de dispense par le Tribunal, la liste préparatoire est la suivante :

- Mme BERARDINO Anne-Marie
- M. VIMONT Noël
- M. BOULANGER Franck
- M. MASQUIN Romain
- Mme SIMON Christine

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2026

1. Urbanisme - Prescription de la modification n°1 du Plan local d'urbanisme

Une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme est engagée afin d'ajuster le périmètre des zones d'extension, d'en optimiser l'emprise globale de 4 hectares à environ 3,5 hectares, et de procéder à la correction des erreurs matérielles et anomalies textuelles ou cartographiques constatées au fil de la lecture du document. Le principe du déplacement des OAP nommées « Chemin Romain » et « Rue de la Gare » vers un secteur situé à l'est du lotissement « Les Clos Longs », est validé pour les motifs d'intérêt général exposés (réduction du bruit, pérennisation de l'activité des artisans et commerçants, rapprochement des écoles, dynamisation du bourg historique). La possibilité est donnée au maire de surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation sur les périmètres initiaux et futurs desdites OAP.

Adopté à la majorité – 3 voix contre (Mme BEAUVY, M. PÉCHEU, Mme MILLEVILLE).

2. Acquisition à l'amiable d'un bien immobilier sis 15-17 rue de l'église

Un immeuble à usage d'habitation sis 15-17 rue de l'église, cadastré AB n°45 et AB n°46, propriété de Madame Stéphanie BOUJARD et de Monsieur Jean-Christophe JÉGU a été mis en vente. Dans le cadre d'un projet d'extension de la mairie, Monsieur le Maire propose de se porter acquéreur de ce bien. Une offre a été remise aux propriétaires. *Adopté à la majorité – 3 voix contre (Mme BEAUVY, M. PÉCHEU, Mme MILLEVILLE).*

3. Acquisition d'une portion de parcelle à la SPL Baie d'Armor Aménagement

Le bornage des parcelles concernées par l'opération d'aménagements des « dents creuses » a été réalisé le 28 mai 2025. S'agissant de la parcelle cadastrée E n° 1308, située impasse des Grands Hambourg, il

convient de modifier le périmètre initialement prévu afin de permettre l'installation des coffrets Enedis. *Adopté à l'unanimité.*

4. Opération d'aménagement des « dents creuses » : composition de la commission d'attribution

La phase de commercialisation de 5 lots viabilisés a débuté à la mi-juin et se poursuivra jusqu'au 30 septembre. Ces terrains étant destinés exclusivement à la primo-accession, chaque dossier conforme sera étudié et classé selon un barème de points précis. La commission d'attribution comprendra : Xavier MERPAULT, Jackie VENTUROLI, Magalie HOUZÉ, Anita GUEGUEN, Guy HERVÉ. *Adopté à la majorité – 3 abstentions (Mme BEAUVY, M. PÉCHEU, Mme MILLEVILLE).*

5. Rénovation de la salle polyvalente : levée des pénalités des lots n°1, n°3, n°4 et n°5

Le marché de rénovation de la salle polyvalente a subi plusieurs retards dans

l'exécution des travaux. Des décomptes de pénalités de retard ont été mis en œuvre pour le lot n°2 (13 000 € HT), le lot n°4 (7 000 € HT) et le lot n°5 (7 500 € HT). Il convient de lever les pénalités, partiellement ou intégralement, dès lors que l'ensemble des propositions du maître d'œuvre n'a pas été effective. *Adopté à l'unanimité.*

6. Personnel - Contrat-groupe assurance statutaire : mandat au Centre de Gestion pour la mise en concurrence

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor va lancer une consultation de mise en concurrence pour proposer un contrat-groupe d'assurance statutaire quadriennal (2028-2031) garantissant les collectivités territoriales contre les risques financiers découlant des obligations statutaires (décès,

accident du travail, maladie professionnelle, congé de longue maladie, congé de longue durée, maladie ordinaire, maternité...). *Adopté à l'unanimité.*

7. Personnel - Fixation des conditions d'exercice du travail à temps partiel

Les conditions pour permettre aux agents d'exercer leur activité à temps partiel ont été définies. *Adopté à l'unanimité.*

8. Tarifs 2026

Les tarifs applicables pour l'année 2026 ont été approuvés lors du Conseil municipal du 17 novembre 2025. S'agissant de la location de la salle polyvalente sans cuisine aux associations, il convient d'ajouter le tarif applicable un jour de la semaine (du lundi au vendredi) : 100 € pour les associations

albanaises, 350 € pour celles extérieures à la commune. *Adopté à l'unanimité.*

9. Remboursement de frais à un particulier suite sinistre

Il convient de rembourser à un tiers le montant de la réparation d'une vitre arrière d'un véhicule pour un montant de 145.73 €. *Adopté à l'unanimité.*

Compte-rendu sous réserve de validation du procès-verbal lors du prochain Conseil municipal.

L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet : www.saintalban.fr

LA VIE DES ÉCOLES

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : LES ÉLECTIONS APPROCHENT !

La création du Conseil Municipal des Enfants (CME) se poursuit ! Cette nouvelle instance permettra aux jeunes des écoles de notre commune de découvrir la citoyenneté, de s'exprimer et de participer activement à la vie locale.

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Saint-Guillaume et l'école François Levavasseur, sont concernés.

Les enfants qui le souhaitent pourront prochainement se porter candidats et présenter leurs idées à leurs camarades. Les élections auront lieu avant les vacances de la Toussaint.

Un moment important de démocratie et de citoyenneté pour permettre à nos jeunes de devenir de véritables acteurs de la vie de notre commune !

À vos idées, prêts... votez !

ÉQUIPEMENT DES ÉCOLES



Pour mieux protéger les élèves et le personnel lors des épisodes de canicule, la commune a investi dans de nouveaux systèmes de rafraîchissement pour ses écoles. Grâce au soutien financier et à la subvention d'Énergis, plusieurs équipements ont pu être acquis afin d'améliorer le confort dans les salles de classe lors des fortes chaleurs.

Un investissement concret pour le bien-être de nos enfants et de meilleures conditions d'apprentissage, même lorsque le thermomètre grimpe !

FORMATION DES JEUNES PORTE-DRAPEAUX

Dans le cadre du dispositif porté par l'École des jeunes porte-drapeaux des Côtes d'Armor, la commune de Saint-Alban propose une formation destinée aux jeunes de 13 à 18 ans souhaitant s'investir dans ce rôle empreint de dignité et de mémoire.

Cette formation comprend :

- 3 heures de formation théorique, consacrées à l'histoire des emblèmes, au rôle du porte-drapeaux et aux protocoles républicains.

- 1 heure de formation pratique, dédiée à la tenue du drapeau, aux déplacements et à la participation à une cérémonie simulée. Les jeunes intéressés sont invités à se rapprocher de la mairie pour plus d'informations.





LES SÉNIORS À L'HONNEUR

SEMAINE BLEUE - LES SENIORS À L'HONNEUR !



À l'occasion de la semaine bleue (événement national qui a lieu du 5 au 11 octobre 2026), la bibliothèque de la commune vous propose des nouveautés « livres gros caractères » ! Voici la sélection :

- « C'est l'histoire d'un amour » d'Isabelle Lagarrigue
- « Le Secret de la forge » d'Isabelle Artigues
- « Il est des hommes qui se perdent toujours » de Rebecca Lighieri
- « Mon vrai nom est Elisabeth » d'Adèle Yon
- « Kérozène » d'Adeline Dieudonné
- « La Roche aux loups » de Françoise Bourdon
- « Le vent nous portera » de Jojo Moyes
- « Le cadavre dans la Rolls » de Michael Connelly



- « Où les étoiles tombent » de Cédric Sapin-Defour
- « Un appartement à Paris » de Guillaume Musso
- « Nos vies » de Marie-Hélène Lafon
- « La Virtuose » d'Harriet Constable

Toute l'année, vous pouvez retrouver plus de 150 ouvrages gros caractères. N'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque où vous serez accueillis par l'équipe de bénévoles tous les mercredis de 15 h à 17h30, les vendredis de 16h30 à 18h et les dimanches de 10h30 à 12h. Abonnement gratuit.

REPAS DU CCAS

Le CCAS de la commune a le plaisir d'inviter les personnes de **75 ans** et plus à son traditionnel repas annuel qui aura lieu **le jeudi 19 novembre à la salle des fêtes**.

Les invitations sont actuellement en cours de distribution.

Si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez pas reçu votre invitation le 31 octobre, n'hésitez pas à **prendre contact avec la mairie** afin que nous puissions vous renseigner.

Nous serons heureux de vous retrouver nombreux pour partager ensemble ce moment chaleureux et convivial !

ATELIERS MÉMOIRE

« *Entraîner sa mémoire, tout en prenant plaisir* »

Saint-Alban à partir du 12 octobre

« Où ai-je bien pu mettre mes clés ? », « Qu'est-ce que je suis venu chercher ici ? » ou encore « Ah ! Comment s'appelle cette comédienne ? », « J'ai le mot sur le bout de la langue ! ».

Autant de situations du quotidien qui nous interpellent, nous inquiètent et finissent par nous faire douter de notre mémoire. D'où viennent ces petits trous de mémoire tellement agaçants ? Pourquoi avons-nous l'impression de moins bien mémoriser avec l'âge ?

Pour mieux comprendre le fonctionnement de la mémoire et découvrir des moyens simples de la stimuler, la commune de Saint-Alban en partenariat avec l'association Brain Up vous invite à une réunion publique gratuite sur le thème :

« Ma mémoire, : pourquoi et comment la stimuler ? » : lundi 12 octobre de 14h à 16h, salle de la Marelle, rue de l'église.

Cette réunion publique est ouverte à toutes et tous sur inscription au 02 96 32 98 98 ou par mail : accueil@saintalban.fr

Puis à partir du lundi 2 novembre, vous pourrez aussi participer au programme en 6 ateliers de 2 heures intitulés : "Entraîner sa mémoire tout en prenant plaisir".

Au cours de ces ateliers, vous apprendrez les méthodes et les techniques pour entraîner et préserver votre mémoire. Ouvert à tous, il est avant tout un moment de plaisir et de convivialité. Venez échanger et travailler votre mémoire grâce à des jeux d'attention et d'observation, à des exercices



de logique et de vocabulaire. C'est aussi l'occasion de partager vos expériences de vie et d'être conseillé par un professionnel en psychologie qui répondra à toutes vos questions sur le fonctionnement de la mémoire et sur les effets de l'âge.

Ce programme est gratuit et le nombre de places est limité pour les ateliers.

Les inscriptions se feront à la fin de la réunion publique du lundi 12 octobre.

Alors, rendez-vous le lundi 12 octobre de 14h à 16h à la salle de la Marelle, rue de l'église. Puis, pour l'atelier, les séances auront lieu les 2, 9, 16, 23, 30 novembre et lundi 7 décembre.

Inscrivez-vous vite au 02 96 32 98 98 ou par mail : accueil@saintalban.fr

L'ensemble du programme est gratuit et financé grâce au soutien de « Pour bien vieillir en Bretagne. »

ENSEMBLE, VEILLONS SUR NOS PROCHES

Le CCAS de Saint Alban invite les familles et les habitants à **inscrire les personnes vulnérables sur le registre communal**. Ce registre permet d'assurer un suivi bienveillant des personnes âgées, isolées ou en situation de fragilité, notamment en cas d'événements exceptionnels.

L'inscription est simple : un formulaire est disponible sur le site internet de la commune. Une version papier est également à disposition en mairie. Et pour ceux qui le souhaitent, un élu du CCAS peut se déplacer à domicile afin d'aider à remplir le questionnaire en toute confiance.

Ce geste, à la fois solidaire et protecteur, permet d'assurer qu'aucune personne ne reste seule face aux difficultés.

Ensemble, faisons de Saint-Alban une commune attentive et chaleureuse.



PROCHE DE VOUS

BILAN DE LA PREMIÈRE CONSULTATION CITOYENNE SUR LE BÉNÉVOLAT

En juin dernier, la commune de Saint-Alban a lancé une consultation afin de mieux connaître les envies, disponibilités et motivations des habitants souhaitant s'engager bénévolement. **33 personnes ont répondu**, offrant une vision claire du potentiel local d'engagement citoyen. La majorité des répondants appartient à la tranche **51-65 ans**, suivie par les **31-50 ans**. Les plus jeunes sont également représentés, avec **2 personnes de moins de 18 ans**.

Le bénévolat n'est pas une découverte pour la plupart : 84,8 % ont déjà été bénévoles, contre seulement 15,2 % n'ayant jamais pratiqué.

Les habitants expriment des motivations riches et humaines :

- Participer à la vie locale
- Rencontrer des personnes
- Aider les autres
- Occuper leur temps libre

Et ils se projettent dans plusieurs types d'actions :

- Environnement (nettoyages, actions nature)
- Organisation d'événements
- Aide aux personnes âgées
- Sport

La commune tient à remercier l'ensemble des participants pour le temps consacré à

répondre au questionnaire et pour la richesse de leurs contributions.

Cette consultation révèle un fort potentiel de bénévolat à Saint-Alban, avec des habitants motivés, disponibles et porteurs de compétences variées.

La mairie a pris contact avec l'ensemble des volontaires dès le mois de septembre, conformément aux coordonnées laissées dans le formulaire.

Toutefois, si certaines personnes n'ont pas été contactées, il est possible que leurs coordonnées aient été manquantes, incomplètes ou difficilement lisibles dans le document.

Dans ce cas, elles sont invitées à se rapprocher directement de la mairie afin de finaliser leur inscription parmi les bénévoles intéressés.

Et si vous souhaitez, vous aussi, donner un peu de votre temps et participer à la vie de la commune, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



RETOUR SUR LE 1^{er} CAFÉ CITOYEN



Le premier café citoyen organisé par la municipalité le samedi 27 juin dernier a été un vrai moment de plaisir partagé.

Les habitantes et habitants sont venus nombreux, avec l'envie de discuter, de découvrir, de proposer... Tout au long de la matinée, les échanges ont été vivants, bienveillants et pleins d'idées. Chacun a pu prendre la parole, écouter, rebondir... bref, un vrai esprit de convivialité.

Une belle dynamique citoyenne s'est installée, prometteuse pour la prochaine rencontre qui aura lieu **le samedi 7 novembre de 10h à 12h** à la salle de la Marelle sur le thème de la mobilité douce, la sécurité des déplacements piétons et vélos....

Entrée libre, ouvert à tous.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : APPEL À LA CANDIDATURE

Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2027.

Pour cette enquête, la commune recrutera 5 agents recenseurs. Ceux-ci recevront une formation obligatoire. Les qualités attendues d'un agent recenseur sont : disponibilité, neutralité, discrétion, connaissance en informatique, sens de l'organisation, engagement ferme.

Si cet emploi vous intéresse, faites acte de candidature par courrier adressé à Monsieur le Maire – 19, rue de l'Eglise – 22400 SAINT-ALBAN, ou par mail (mairie@saintalban.fr) pour **le 13 novembre 2026** au plus tard.



ARNAQUES EN LIGNE COMMENT NE PAS SE FAIRE PIÉGER

Vous avez reçu un SMS bizarre ?
Un appel d'un numéro inconnu ?
Une demande urgente de votre « banque » ?

Venez apprendre à reconnaître les arnaques
et repartir avec des réflexes concrets.

ATELIER GRATUIT
Samedi 24 octobre 2026 — 10h à 12h
Salle de la Marelle, Saint-Alban

Ouvert à tous les habitants
Aucune connaissance informatique nécessaire

Pensez à apporter votre téléphone portable

CAFÉ NUMÉRIQUE

La commune de Saint-Alban organise son **premier Café Numérique le samedi 24 octobre, de 10h à 12h, à la salle de la Marelle**. Cette séance sera dédiée aux arnaques en ligne : présentation des méthodes les plus courantes, conseils de prévention et réponses aux questions des participants. Ce temps d'information vise à accompagner chacun dans l'usage sécurisé des outils numériques.

CABANES À POUCES



Les « Cabanes à pouce » : un nouveau service d'autostop solidaire pour faciliter les déplacements du quotidien. Il s'agit d'emplacements identifiés et sécurisés par les communes où a été installé un panneau nommé « cabane à pouce ». Le pictogramme figurant sur celui-ci est un pouce levé.

Afin de favoriser une mobilité plus simple, plus conviviale et plus respectueuse de l'environnement, Saint-Alban lance le service des « Cabanes à pouce », un dispositif d'autostop organisé, gratuit et accessible à tous.

Ce service permet aux habitantes et habitants de partager leurs trajets du quotidien, sans inscription ni contrepartie financière. Il s'adresse aux conductrices et conducteurs disposant de places libres dans leur véhicule et aux personnes ne possédant pas de véhicule. Ce service fait partie d'une ligne d'autostop permettant de relier toutes les communes

participant à cette expérimentation. Il s'agit des communes à ce jour de Moncontour, Quessoy et Saint-Alban.

Où se trouvent les arrêts à Saint-Alban ?

- Direction Erquy, Rue des Goëlos,
- Direction Lamballe, Rue de l'Ormelet

Comment faire de l'autostop ?

- Je me positionne à l'arrêt autostop choisi
- A l'approche d'un véhicule, je fais signe
- A l'arrêt d'un véhicule, je lui précise la destination du déplacement

Plan de la ligne d'expérimentation des cabanes à pouce



APPEL À VOLONTARIAT VALLÉE DE LA FLORA

La municipalité de Saint-Alban recherche des volontaires pour participer à une opération d'abattage et de ramassage de bois dans la vallée de la Flora.

Cette intervention, encadrée par la municipalité, se déroulera par équipes, selon un planning défini afin de garantir une organisation efficace et sécurisée.

Les participantes et participants seront encadrés et devront respecter les règles de sécurité en vigueur : port des équipements de protection, consignes d'utilisation du matériel, zones d'intervention balisées.

Cette action contribue à l'entretien de la vallée et à la valorisation du bois local.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de la mairie par téléphone au : 02 96 32 98 98 ou par mail à l'adresse accueil@santalban.fr



MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

BIENTÔT 16 ANS ?
PENSEZ AU

RECENSEMENT

OBLIGATION LÉGALE

POUR QUI ?
Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en **JDC**
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

+ d'infos ici

Instagram @recensement2021

LinkedIn

Twitter @GOSNouvelle

YouTube

..... Direction Lamballe

..... Direction Loudéac

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE SAVOIR-VIVRE

Pour préserver la qualité de vie de chacun et faire de Saint-Alban une commune agréable, propre et accueillante, voici quelques règles essentielles de bon sens et de respect mutuel :

Emplacements des stationnements sur la commune



STATIONNEMENT RESPONSABLE

Le respect des règles de stationnement est indispensable pour garantir la sécurité et la circulation de tous. Merci de veiller à ne pas bloquer les trottoirs, les accès aux propriétés et les voies de secours.

ENTRETIEN DES TERRAINS PRIVÉS

Chaque propriétaire doit assurer l'entretien régulier de son terrain : débroussaillage, gestion de la végétation, nettoyage. Un bon entretien limite les risques (incendies, nuisibles) et contribue à un cadre de vie harmonieux pour tous.

CHIENS ET DÉJECTIONS

Les détenteurs de chiens ont l'obligation de ramasser les déjections de leurs animaux. Pensez à vous munir de vos sacs. En cas d'oubli, des distributeurs de sacs à déjection canine ainsi que des poubelles dédiées ont été installés dans le bourg et au Poirier.



GUIDE D'ACCUEIL

LE NOUVEAU GUIDE D'ACCUEIL DE SAINT-ALBAN EST DISPONIBLE !

La nouvelle édition du guide d'accueil est désormais disponible gratuitement en mairie ainsi que chez les commerçants partenaires.

Réalisé par les Éditions Armorik en partenariat avec la commune de Saint-Alban, ce guide rassemble de nombreuses informations pratiques pour les habitants : services, équipements, informations utiles, patrimoine...

La municipalité remercie chaleureusement les commerçants, artisans et entreprises partenaires qui ont contribué à la réalisation de cette nouvelle édition.

N'hésitez pas à vous procurer votre exemplaire en mairie ou auprès des commerçants participants.





RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du CPRB du 27 juin au Quillio

Le 27 juin dernier, les élus ont participé à l'assemblée générale du CPRB – Communes du Patrimoine Rural de Bretagne - qui avait lieu au Quillio. Cette rencontre a permis de réaffirmer l'importance de préserver, valoriser et transmettre le patrimoine rural, véritable richesse de nos territoires.

CONCOURS DE DESSIN

ORGANISÉ PAR LES CÔTES-D'ARMOR

Concours d'affiche « Mois des jeunes 2027 » - Une affiche, une idée, un regard sur les jeunes !

Le Département des Côtes d'Armor lance un concours d'affiche ouvert aux jeunes de 11 à 30 ans, dans le cadre du Mois des jeunes 2027.

Être jeune en Côtes d'Armor, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

C'est l'occasion d'exprimer votre vision, vos idées et votre créativité à travers une affiche. Le concours est ouvert aux jeunes, individuellement ou en groupe : association, classe, groupe de jeunes, structure d'accueil... Tous les projets sont les bienvenus !

Une belle occasion de faire entendre la parole des jeunes, de partager leur regard sur le territoire et de mettre leur créativité à l'honneur.

Date limite de participation : 31 octobre 2026
Le règlement du concours et le formulaire de participation sont disponibles auprès du Département des Côtes d'Armor.

Toutes les informations :
cotesdarmor.fr – Concours d'affiche « Mois des jeunes 2027 »



PARC D'ACTIVITÉS DE LA TOURELLE 3

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PROJET

Lamballe Terre & Mer lance une concertation publique sur le projet d'extension du parc d'activités de la Tourelle, à Lamballe-Armor. Habitants, entreprises, associations : vos avis et propositions sont attendus !

Le projet en un coup d'œil

La Tourelle 3 est un projet d'extension du parc d'activités existant (Tourelle 1 et 2), sur environ 25 hectares situés de part et d'autre de la rue Pierre et Marie Curie à Lamballe-Armor. L'objectif : permettre aux entreprises déjà présentes sur le territoire de se développer, et ainsi pérenniser l'emploi local, mais aussi accueillir de nouvelles entreprises industrielles et artisanales pour répondre à l'attractivité de notre territoire et créer des emplois.

Le site est identifié depuis plusieurs années dans les documents d'urbanisme du territoire (SCoT du Pays de Saint-Brieuc, PLU de Lamballe-Armor) comme une zone stratégique pour le développement économique, directement connectée à la RN12.

Pourquoi cette concertation ?

Avant de pouvoir sortir de terre, le projet doit franchir plusieurs étapes réglementaires, dont une évolution du PLU de Lamballe-

Armor. La loi impose qu'un tel projet fasse l'objet d'une concertation avec le public.

En parallèle, une nouvelle phase de diagnostic archéologique aura lieu durant l'été sur les nouvelles parcelles qui composeront le parc d'activités.

Une exposition expliquant le projet, est mise en place dans le hall du siège de l'Agglomération au 41 rue Saint-Martin. Elle est accompagnée du dossier de concertation complet et l'ensemble de ces documents sont également présents sur le site internet de l'Agglomération.

Comment participer ?

- Par e-mail : tourelle3@lamballe-terre-mer.bzh
- Sur le registre papier mis à disposition au siège de Lamballe Terre & Mer
- Par courrier : Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin, CS 83002, 22404 Lamballe-Armor Cedex 4

ENFANCE

ACCUEILS DE LOISIRS : À VOS AGENDAS !

Afin d'offrir à vos enfants des vacances ludiques, créatives, sportives et animées, rendez-vous sur le Portail famille, jusqu'au mercredi 7 octobre 2026 pour procéder aux inscriptions des vacances d'automne dans l'un des 11 accueils de loisirs 3-11 ans.



AGENDA

LUNDI 5 OCTOBRE

Petite Enfance : Eveil & vous

Envie de vivre un moment en famille avec votre enfant de 0 à 4 ans ? Les ateliers Eveil & Vous vous invitent à explorer, jouer et vous émerveiller ensemble.

RPE, Lamballe-Armor / 10h / Gratuit
Ateliers gratuits sur inscription auprès du Relais Petite Enfance au 02 96 50 08 56 ou par mail rpe-lamballe@lamballe-terre-mer.bzh

MARDI 20 OCTOBRE

Animation La Boussole parent-enfant : Initiation au roller

Découvrez le roller en vous amusant grâce à des parcours adaptés à chaque âge ! Au programme : circuit ludique, apprentissage des bases (avancer, tourner, freiner) et comment tomber sans se faire mal.

Halle des sports du Liffré, Lamballe-Armor / de 14h à 16h30 / Gratuit
Réservation obligatoire au 06 20 86 00 74.

MOBILISONS-NOUS POUR OCTOBRE ROSE

Les communes de Lamballe Terre & Mer s'unissent face aux cancers du sein

SAMEDI 10 OCTOBRE 2026

TRÉDANIEL

Toute l'après-midi
Stands de prévention et d'agacants

Atelier Origami

15h00
Randonnée 10 km
Participation libre

15h00
Randonnée 5 km
Participation libre

Démonstration des premiers secours en Péninsule

20h00
Fête d'artifices

Buvette & Food Truck

Triplets

LA LUTTE CONTRE LE CANCER

LAMBALLE TERRE & MER

Ensemble, mobilisons-nous contre les cancers du sein !

ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

LA FIN D'ANNÉE À L'ÉCOLE EST TOUJOURS UNE PÉRIODE RICHE EN ÉMOTIONS À SAINT-GUILLAUME.

Certes, elle annonce l'arrivée tant attendue des congés d'été, mais c'est aussi la fin d'un cycle de vie pour les CM2 et les derniers jours ensemble d'une promotion d'école qui a vécu de beaux moments collectifs tout au long de l'année.

Les maternelles se sont liées aux grands qui les supervisent à la cantine, les CE et CM sont partis ensemble en classe découverte, les GS passent fièrement en CP, fin prêts à quitter le monde des "petits" qui ne savent pas lire...

L'année se termine toujours en beauté : la randonnée d'école dans la Flora, où TPS et CM2 marchent main dans la main en papotant ; la présentation des talents, où chaque volontaire, seul ou en groupe, présente un savoir-faire personnel ; et enfin la cérémonie d'au revoir aux CM2, clôturée par un collectif mémorable après leur spectacle qu'ils auront créé de toutes pièces.

À la rentrée, la promotion a changé, mais l'esprit est le même, car nous y travaillons quotidiennement : créer entre les enfants un lien familial fait de rires, de respect et de soutien, sous les branches des tilleuls de la cour, qui en auront vu défiler, des petites têtes malicieuses.



ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

Une année placée sous le signe de l'ouverture, de la coopération et du plaisir d'apprendre ensemble !

Cette nouvelle année scolaire s'annonce riche en projets avec une volonté de faire vivre des expériences variées aux enfants, autour du sport, de la culture, de la nature et de l'ouverture sur le territoire.

L'école poursuivra ses partenariats avec la mairie, l'Amicale Laïque, les associations locales ainsi que l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) notamment autour du permis vélo, qui associe pratique sportive et apprentissage de la sécurité routière.

Le partenariat avec Lamballe Terre et Mer permettra aux élèves d'accéder à du matériel sportif et de s'initier à de nouvelles activités, notamment le Poull Ball et le Torball.

Les élèves participeront au projet nature du syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, sur le thème de l'imaginaire, des contes et des légendes.

Les enfants poursuivront également le projet de jardinage, une activité qui leur permet d'observer la nature au fil des saisons, de prendre soin des plantations et de développer leur autonomie.

L'école souhaite par ailleurs renforcer la collaboration avec les agents du périscolaire. Sur le temps méridien, différents ateliers et activités seront proposés aux enfants afin de faire de ce moment une véritable parenthèse de détente, de partage et d'ouverture.

LA BIBLIOTHÈQUE

SÉLECTION ADULTES 2026/2027

4 LIVRES À DÉCOUVRIR

La bibliothèque municipale vous invite à participer à sa nouvelle sélection adultes, du 15 septembre 2026 au 31 mai 2027.



Cette année, quatre ouvrages ont été choisis pour vous faire voyager à travers des univers variés : roman, policier, documentaire et histoire de vie :

- Un monde presque parfait, de Laurent Gounelle
- Les saules, de Mathilde Beaussault
- Là où tu vas, de Etienne Davodeau
- Folcoche, d'Émilie Lanez

Une sélection éclectique qui permettra à chacun de trouver son bonheur et, pourquoi pas, de découvrir de nouveaux auteurs.

Les lecteurs sont invités à emprunter les ouvrages, à les découvrir et à partager leur avis tout au long de l'année. En juin 2027, un rendez-vous sera donné pour élire ensemble le livre préféré des lecteurs.

Vous souhaitez participer ? Inscrivez-vous auprès des bénévoles de la bibliothèque municipale.

Venez nombreux partager vos lectures et vos coups de cœur !

BOÎTE À LIVRES AU POIRIER

Une boîte à livres vient d'être installée par Aurélien des services techniques, rue du Chemin Ferré ! Nous remercions Lucien Fraysseix, habitant de la commune, ainsi que son fils, Philippe, pour la réalisation !

Cet espace est ouvert à toutes et à tous : chacun peut y déposer les livres qu'il souhaite partager et en prendre librement pour les découvrir ou les faire découvrir à son entourage.

L'objectif est simple : favoriser le partage, donner une seconde vie aux livres et créer un petit lieu de rencontre autour de la lecture.

Un règlement précisant les modalités d'utilisation et les règles de bon fonctionnement est affiché à l'intérieur de la boîte à livres.

Nous invitons les habitants à faire vivre cette boîte à livres dans un esprit de partage et de respect, afin que chacun puisse en profiter.

Bonne lecture à toutes et à tous !



DES LIVRES ET DES REVUES

POUR TOUS LES GOÛTS.

Que vous soyez passionnés de lecture, curieux de découvertes ou simplement en quête de détente, les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent tout au long de l'année avec un fonds riche et régulièrement renouvelé.

Nos rayonnages proposent un large éventail de documents adaptés à tous les âges :

romans et policiers, littérature du terroir, large vision, BD et mangas, documentaires adultes et jeunesse, albums pour les plus jeunes, magazines.

ANIMATION BIBLIOTHÈQUE

AUX VACANCES DE LA

TOUSSAINT



Les vacances de la Toussaint s'annoncent créatives et écologiques à la bibliothèque de Saint-Alban.

Nos bénévoles proposent un atelier ludique et manuel destiné aux enfants : la construction d'un hôtel à insectes qui aura lieu le mercredi 21 octobre de 15h à 16h30 à la bibliothèque.

L'objectif est de créer un refuge douillet pour les abeilles solitaires, coccinelles et autres petites bêtes, pollinisateurs indispensables à nos jardins.

Inscriptions auprès d'Emmanuelle 06 40 44 27 80. Places limitées

RÉUNION CALENDRIER DES FÊTES

La réunion du calendrier des fêtes aura lieu le **VENDREDI 23 OCTOBRE à 19 heures à l'Espace La Marelle.**

La présence d'au moins un des membres de chaque association est souhaitée pour établir la programmation des animations de 2027.



APPEL AUX DONS

Ne jetez plus vos magazines ! Venez les partager s'ils sont récents et en bon état : nos bénévoles se feront un plaisir de les mettre en rayon !

CLUB LA FLORA

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES : se référer au calendrier du club

MANIFESTATION

JOURNÉE DU 6 OCTOBRE : Sortie à Brennilis avec repas Kig ha farz.

POUR INFORMATION

Le club organise un week-end théâtral les 7 novembre à 20 h 30 et 8 novembre à 14 h 30 à la salle des fêtes de Saint-Alban.

Le mercredi 9 décembre, le repas de fin d'année aura lieu à la salle des fêtes du Guémadeuc.

De plus amples informations vous seront transmises, ainsi que la date d'ouverture des inscriptions pour participer à ce repas, dans le prochain bulletin.



Pour contacter le Club :

Mail : Clublaflora@gmail.com

- Alain MARIE 06 86 49 25 95
- Françoise BERNARD 06 10 39 29 20
- Martine LAPLANCHE 06 23 75 02 31
- Sylvie DESQUILBET : 06 13 85 37 46
- Jacques LEFEUVRE 06 80 72 32 37

LE BLEU DE DANSE

De nouveaux ateliers chorégraphiques sont proposés cette année :

- **Atelier enfants (7-12 ans)** : le mercredi de 17h à 18h à Saint-Alban.
- **Ateliers seniors** : le jeudi de 9h30 à 10h30 à Saint-Alban et le vendredi de 15h à 16h à Plurien.
- **Atelier adultes et ados** : le mercredi soir de 19h30 à 21h, qui se poursuit cette année.

De belles occasions de danser, de bouger et de partager autour de la danse !

Contact :
lebleudedanse@gmail.com

LA FLORI'NOZ REVIENT LE SAMEDI 17 OCTOBRE 2026 : VENEZ NOMBREUX !

La quatrième édition de la FLORI'NOZ se prépare sur la commune de Saint-Alban.

Leur ambassadrice pour cette édition sera Juliette Queffurus, 18 ans. Originnaire de Plaintel, elle pratique le frame running, discipline paralympique qui sera présente aux prochains JO de 2028. Elle a récemment été sacrée championne de France sur 50 m. Elle incarne le pep's et la jeunesse. Venez à sa rencontre le 17 octobre prochain.

CÔTÉ COURSES :

- Une course d'orientation pour les petits, d'environ 3 km, sur le thème d'Halloween,
- 4 formats de courses d'orientation nocturnes, de débutants à experts (de 5 à 14 km).
- Une randonnée dégustation en orientation (et fléchée !) d'environ 7 km à la rencontre des producteurs locaux ; préparez vos papilles !

Le tout dans une ambiance musicale et festive.

Une restauration est prévue sur place (sur inscription) et une buvette pour animer la soirée !

Venez participer à l'aventure et vous perdre dans le fameux chemin de la terreur, tant apprécié lors des éditions précédentes.

Et pour que la fête se déroule en toute sécurité pour les enfants et les adultes, le bourg et certains quartiers de la commune seront fermés de 18 h à minuit.

L'équipe de la Flori'noz compte sur votre compréhension et s'excuse par avance pour la gêne occasionnée.

Inscription obligatoire pour les courses, randonnée et restauration sur le site internet : KLIKEGO / florinoz2026

Ils ont hâte de vous retrouver !





TROUPE THÉÂTRALE

DES NOUVELLES DES SAINTALBAN'K

Avec la fin de l'été, arrive le temps de la reprise des répétitions. Voilà deux mois que la troupe a commencé à travailler sa nouvelle pièce intitulée «Echauffement climatique» : une comédie qu'ils prennent beaucoup de plaisir à répéter ! Ils ont hâte de la jouer, en janvier et février 2027, dans la salle de Saint-Alban et ailleurs également !



MÉLO FIL GOOD

Le Groupe vocal Mélo'fil Good a repris ses activités depuis le vendredi 4 septembre à la salle de la marelle de Saint-Alban. Pour cette nouvelle saison, les répétitions auront lieu tous les vendredis soirs de 19h à 20h30 avec un nouveau répertoire. N'hésitez pas à venir les rejoindre.

Contact : 06 78 00 33 99

melofilgood22@gmail.com

UTL CÔTE DE PENTHIÈVRE

Le jeudi 1^{er} octobre à la salle des fêtes de Saint-Alban

**Conférence ouverte à tous (portes ouvertes)
LES FRANÇAIS À TABLE (XII^e-XX^e SIECLES)
par Alain Sauger, conférencier.
Manger, quelle histoire !**

On ne mange ni les mêmes choses ni de la même façon selon les époques. Contraintes de production, conceptions et imaginaires de la diététique s'entrecroisent pour façonner différentes façons de se restaurer.

Le but de ce module est donc de comprendre, à partir de quatre moments classiques d'observation (Moyen-Age, Renaissance et période moderne, XIX^e siècle et enfin aujourd'hui) comment se transforme le menu des Français, pourquoi ils privilégient tel produit et comment ils le consomment, en somme approcher leur conception de la vie.

Le jeudi 8 octobre à l'Ancre des Mots d'Erquy

**« UN SIÈCLE AVEC BRASSENS » par
Jérôme Arnould, Docteur en littérature,
musicien et conférencier.**

Jérôme Arnould, artiste et écrivain, spécialiste de l'œuvre du poète sétois, n'a de cesse de partager sa passion. Auteur du livre « Brassens et la camarade » et d'une thèse de littérature française qui lui est consacrée « La Clef des chants », il retrace la vie de Georges Brassens à travers ses chansons.

Il a eu la chance de rencontrer des proches de Brassens, de se rendre sur les lieux emblématiques de son parcours (Sète, Lézardrieux, la maison de Jeanne dans le XIV^e arrondissement à Paris...), d'étudier scrupuleusement les manuscrits du poète, etc. : il en rapporte de nombreuses anecdotes passionnantes.

Une plongée dans l'univers de Georges Brassens, enrichie par la projection d'images et de vidéos extrêmement rares, voire inédites.

PENTHIÈVRE SPORT SANTÉ

ATELIER DE CHORÉGRAPHIE - GYMNASTIQUE DANSÉE

Cendrine Lassalle (Le Bleu de Danse), avec Le Tourbillon de Penthièvre, vous propose un atelier de chorégraphie mêlant gymnastique et danse contemporaine. Cet atelier a lieu tous les jeudis, de 14h30 à 15h45, à la salle annexe.

Ouvert à tous, cet atelier est l'occasion de bouger, de se faire plaisir et de découvrir la danse contemporaine dans une ambiance conviviale.

Pour tous renseignements :
06 74 98 61 52

RAMEUR SANTÉ

Il reste encore quelques places disponibles le vendredi matin pour les séances de Rameur Santé.

Pour tout renseignement ou inscription : 06 37 74 96 54

CERCLE CELTIQUE FLEUR D'AULNE

DANSES BRETONNES

à Saint-Alban

3 COURS, 3 AMBIANCES, 1 PASSION !

Saison 2026-2027

ENFANTS à partir du 23 septembre 2026 10H30 - 12H les 3 derniers mercredis de chaque mois Salle La Marelle - St-Alban	Pour les enfants dès 4 ans, pour découvrir les danses bretonnes en s'amusant et se faire de nouveaux amis. 15€
DANSES SPECTACLES à partir du 25 septembre 2026 20H30 - 23H tous les vendredis Salle Annexe - St-Alban	Pour les danseurs motivés souhaitant porter le costume et participer à des spectacles chorégraphiés ou à des festivals. 15€
ATELIER DANSES à partir du 21 septembre 2026 20H30 - 22H les 3 premiers lundis de chaque mois Salle Annexe - St-Alban	Pour adultes, dans une ambiance conviviale et détendue. Aucun niveau requis, juste l'envie de danser ! 25€

CONTACT : Christian
02 96 72 26 43
ou 06 73 79 87 91

Site internet : fleurdaulne.fr

Facebook : facebook.com/fleurdaulne

Instagram : #fleurdaulne

kenleur

Telenn

Saint-Alban

AGENDA



- 1^{er} octobre** : Conférence (UTL)
6 octobre : Sortie à Brennelis (Club des Aînés de la Flora)
8 octobre : Conférence (UTL)
17 octobre : La FLORI'NOZ
21 octobre : Animation à la bibliothèque
23 octobre : Réunion du calendrier des fêtes
24 octobre : Café numérique

ANNONCES

- **À vendre** : une serre (6m x 5m) au prix de 400 € et un motoculteur avec charrue rota butoirs au prix de 600 €. Tél : 06 35 41 24 98
- **Homme toutes mains propose ses services en espaces verts** : tonte pelouse, petites tailles, plantations, paillage et petits bricolages divers à domicile. Utilisation du CESU (avantage fiscal). Tél. 06 14 74 77 70 E-mail : anthodoudou6@gmail.com

OCTOBRE ROSE

À l'occasion d'Octobre Rose, les commerçants de Saint-Alban se mobilisent tout au long du mois d'octobre aux côtés de l'association Symbiose, afin de soutenir les femmes touchées par le cancer.

Située à Plérin, la Maison Associative Symbiose est la première maison de soins de support oncologiques en Bretagne. Elle accompagne les femmes atteintes de tous types de cancer en leur proposant un espace chaleureux et bienveillant, ainsi que de nombreux ateliers destinés à améliorer leur bien-être et leur qualité de vie.

Parmi les accompagnements proposés : activité physique adaptée, nutrition, soutien psychologique, socio-coiffure, socio-esthétique, mais aussi de nombreuses autres activités adaptées aux besoins de chacune.

Tout au long du mois d'octobre, des tickets à gratter seront proposés à la vente au prix de 2 € chez les commerçants participants. L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'association Symbiose et contribuera directement au financement de ces différents ateliers.



Un grand merci aux commerçants de Saint-Alban pour leur mobilisation et leur soutien à l'occasion d'Octobre Rose !

PARENTHÈSE HOLISTIQUE

«Spécialisée dans le bien-être et la gestion du stress pour les particuliers et les entreprises, je suis installée comme praticienne depuis 2022. Originaire de la région, je suis revenue dernièrement et me suis installée en avril 2026, dans les locaux de «Parenthèse Holistique» au 11b rue de l'église à Saint-Alban.

Grâce à plusieurs techniques et après plusieurs années de formation, je vous accompagne vers un mieux-être. Je pratique les séances de bols tibétains, idéales pour chasser le stress et rééquilibrer vos énergies. Je suis magnétiseuse pour enfants et adultes, un véritable coup de pouce pour soulager les maux de tête, les maladies de peau, les problèmes digestifs ou améliorer le sommeil et l'énergie en général. Enfin, je pratique un massage des pieds qui favorise votre bien-être et laisse l'énergie circuler dans votre corps.

Toutes ces séances individuelles se font en cabinet sur rendez-vous, à domicile ou à distance.



Je propose aussi régulièrement des séances de relaxation sonore collectives pour les particuliers.

Je pratique également les relaxations sonores collectives et les massages des pieds en entreprise dans le cadre de la QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail). Retrouvez-moi sur francoiseherve.fr ou au 06 14 70 80 61 pour plus de renseignements et pour prendre rendez-vous.»